

mazars

61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie

acl.

21, rue du General Foy – 75008 Paris

NETGEM SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT – 92400 COURBEVOIE
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 – FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX
COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
Capital de 320 000 EUROS – RCS NANTERRE B 784 824 153

ACEFI CL

SIEGE SOCIAL : 21, RUE DU GENERAL FOY – 75008 PARIS
TEL : +33 (0) 1 47 27 17 37 – FAX : + 33 (0) 1 47 27 59 53
SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL de 300 000 EUROS – RCS PARIS B 350 044 392

NETGEM SA

Société anonyme au capital de 6 144 211,80 €
Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 PARIS
RCS 408 024 578 R.C.S. NANTERRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

À l'Assemblée Générale de la société NETGEM SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous¹ a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NETGEM SA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation et créances rattachées s'établissent à 6 450 milliers d'euros en valeur nette au 31 décembre 2021 et sont évalués selon les modalités décrites dans les notes 4.4.1 au paragraphe « immobilisations financières » et 4.4.12 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation, notamment en prenant connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation de ces tests. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses utilisées.

- Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s'élève à 3 104 milliers d'euros. Comme indiqué dans la note 4.4.10 de l'annexe, elles sont principalement constituées des fonds commerciaux et droits au bail issus des opérations de croissance externe du groupe et font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test de dépréciation, notamment en prenant connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation du test. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Fait à Paris, le 22 avril 2022

DocuSigned by:
Julien Madile
90515ED1C51A47C...

Julien Madile

ACEFI CL

Fait à Paris, le 22 avril 2022

DocuSigned by:
MATTHIEU MORTKOWITCH
C95FE8A18D004BF...

Matthieu Mortkowitch

4. Comptes annuels 2021

4.1. Compte de résultat de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT NETGEM SA	Notes	Exercices clos le 31 décembre	
		2021	2020
Production vendue de biens	4.4.4	2 362	5 488
Production vendue de services	4.4.4	9 010	6 116
Coût d'achat des biens et services vendus		(2 947)	(4 768)
Autres achats et charges externes		(1 766)	(2 300)
VALEUR AJOUTÉE		6 658	4 536
Impôts, taxes et versements assimilés		(120)	(143)
Charges de personnel	4.4.5	(4 058)	(3 437)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		2 480	956
Reprises sur provisions & transferts de charges		-	-
Autres produits		7	15
Dotations aux amortissements & aux provisions	4.4.10	(3 919)	(1 882)
Autres charges		(163)	(143)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (A)		(1 595)	(1 054)
RÉSULTAT FINANCIER (B)	4.4.7	1 009	1 117
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (A+B)		(587)	63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4.4.8	858	469
Impôts sur les bénéfices	4.4.9	21	157
RÉSULTAT NET		292	689

4.2. Bilan de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

ACTIF NETGEM S.A.	Notes	Brut 31.12.21	Amortissements et dépréciations	Net 31.12.21	Net 31.12.20
Immobilisations incorporelles	4.4.10	9 005	(5 901)	3 104	3 111
Immobilisations corporelles	4.4.11	12 251	(6 254)	5 997	4 917
Immobilisations financières	4.4.12	7 136	(12)	7 123	6 812
Total de l'actif immobilisé		28 392	(12 168)	16 224	14 839
Stocks et en-cours	4.4.13	1 052	-	1 052	-
Créances clients et comptes rattachés	4.4.14	3 202	-	3 202	3 259
Autres créances	4.4.15	11 740	(8 017)	3 723	5 241
Valeurs mob de plac & disponibilités	4.4.16	7 191	(722)	6 469	8 049
Charges constatées d'avance		31	-	31	98
Total de l'actif circulant		23 217	(8 740)	14 478	16 648
Écarts de conversion actif		58	-	58	23
Total de l'actif		51 667	(20 907)	30 760	31 510
PASSIF NETGEM S.A.			Notes	Net 31.12.21	Net 31.12.20
Capital social				6 144	6 144
<i>Réserve légale et autres réserves</i>				12 720	12 031
Résultat de l'exercice				292	689
Total des capitaux propres			4.4.17	19 156	18 864
Provisions pour risques et charges			4.4.18	581	666



Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.4.19	5 464	5 611
Dettes fiscales et sociales	4.4.20	1 475	769
Produits constatés d'avance		3 438	3 182
Autres dettes	4.4.21	602	2 347
Total du passif circulant		11 560	12 575
Écarts de conversion passif		44	70
Total du passif		30 760	31 510

4.3. Tableau de variation de la situation nette de Netgem SA

Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action.

	Capital		Primes d'émission	Réserve légale	Autres Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant							
Au 31 décembre 2020	30 721 059	6 144	-	614	11 417	-	-	689	18 864
Augmentation de capital									-
Affectation du résultat de l'exercice précédent					689			(689)	-
Dividendes versés									-
Résultat net								292	292
Au 31 décembre 2021	30 721 059	6 144	-	614	12 106	-	-	292	19 156

4.4. Annexes aux comptes annuels

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse.

GÉNÉRALITÉS

Note 4.4.1	Principes et méthodes comptables
Note 4.4.2	Faits marquants de la période
Note 4.4.3	Informations par secteur d'activité et secteur géographique

COMPTE DE RÉSULTAT

Note 4.4.4	Chiffre d'affaires
Note 4.4.5	Effectifs et charges de personnel
Note 4.4.6	Frais de recherche et développement
Note 4.4.7	Résultat financier
Note 4.4.8	Résultat exceptionnel
Note 4.4.9	Impôts

BILAN

Note 4.4.10	Immobilisations incorporelles
Note 4.4.11	Immobilisations corporelles
Note 4.4.12	Immobilisations financières
Note 4.4.13	Stocks et en-cours
Note 4.4.14	Clients et comptes rattachés
Note 4.4.15	Autres créances
Note 4.4.16	Disponibilités et valeurs mobilières de placement
Note 4.4.17	Capitaux propres
Note 4.4.18	Provisions
Note 4.4.19	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés
Note 4.4.20	Dettes fiscales et sociales
Note 4.4.21	Autres dettes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 4.4.22	Engagements hors bilan
Note 4.4.23	Soldes et transactions avec les entreprises liées
Note 4.4.24	Charges constatées d'avance
Note 4.4.25	Événement postérieur à la clôture
Note 4.4.26	Filiales et participations
Note 4.4.27	Détail des charges à payer

Généralités

Informations relatives à l'entreprise

Netgem S.A. (la « **Société** » ou « **Netgem** ») est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext Growth).

Netgem et ses filiales forment un acteur innovant dans les solutions de divertissement pour la maison connectée.

NetgemTV (la TV de Netgem) permet l'accès personnalisé à l'ensemble de l'offre de vidéo et télévision en streaming sur tous les écrans dans et hors du foyer, à travers une application unique. Ce service est commercialisé directement auprès du consommateur, ou au travers de partenariats avec des opérateurs d'accès à la fibre.

Pour une famille, NetgemTV est la garantie de ne payer que pour la télévision que chacun souhaite regarder, tout en disposant de la liberté de choisir l'offre fibre qui lui convient. Grâce à son option SuperStream, NetgemTV améliore grandement la couverture Wifi dans tout le foyer.

Pour l'opérateur, Netgem permet l'accès à une offre innovante, conçue pour les nouveaux usages et mettant en valeur la promesse de la fibre; et ce dans un modèle économique sans investissement et alignant les intérêts autour de la satisfaction du client final.

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'une durée de 12 mois, ont été établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1, 121-5 et suivants, du Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les conventions générales et les adaptations professionnelles mentionnées dans l'avis C. Com. R. 123-180 et PCG art. 831-1 §1 du Conseil National de la Comptabilité ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice modifié par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les dispositions relatives aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été complétées par le règlement 2015-5 au 02 juillet 2015.



Le nouveau règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture a conduit à un changement de méthode dans les comptes individuels de Netgem. Le détail des instruments de couverture de Netgem est présenté dans le paragraphe « instruments financiers ».

Les incidences sur les comptes de la société sont les suivantes :

À l'exception des fonds commerciaux, aucun autre actif incorporel ne dispose d'une présomption de durée d'utilisation non limitée.

Les fonds commerciaux sont constitués par les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de l'entité (art. 212-3-2 du PCG).

Conformément au règlement n° 2015-06 de l'Autorité des normes comptables, les fonds commerciaux sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (art. 214-3 du PCG). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, conformément à l'Autorité des normes comptables, un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (art. 214-15 du PCG) est réalisé. »

Le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général prévoit des dispositions de première application qui sont prospectives.

À l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016, le mali technique de fusion comptabilisé dans les comptes annuels a été affecté, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Le mali technique de fusion, et les dépréciations associées, ont été transférés au bilan dans les comptes prévus à cet effet à l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016 (cf. tableau note 10).

Le mali technique de fusion est amorti ou déprécié dès l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016 et de façon prospective.

4.4.1. Principes et méthodes comptables

Opérations en devises

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin de période au taux de clôture. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les écarts de conversion actif sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couvertures sont intégralement provisionnés à la clôture.



Chiffre d'affaires et garanties

Le chiffre d'affaires est composé des revenus résultant de la location ou vente de solutions numériques logicielles et matérielles. La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions à la livraison des produits lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société. Le contrat avec un modèle locatif signé au cours de l'exercice 2019 avec l'un des clients historiques du groupe a perduré durant 2021 selon le même schéma à savoir que les "box" sont louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud et les frais d'activation facturés lors de la livraison des "box" sont reconnus sur la durée du contrat.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison au client final des terminaux utilisant cette licence, lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

Lors de concession de licence à ses filiales, le revenu est reconnu au fur et à mesure de l'utilisation du droit concédé, lors de la livraison des produits au client final, quand il n'existe plus d'obligation significative de la part du licencié.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commercial de la licence.

Netgem reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat. Netgem offre par ailleurs à ses clients une garantie sur équipements défectueux d'une durée de 12 à 24 mois couverte par la garantie commerciale dont elle bénéficie dans le cadre de ses contrats de sous-traitance industrielle.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les dépenses de développement sont inscrites à l'actif du bilan dès lors que la Société peut notamment démontrer la faisabilité technique et commerciale du projet de développement ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les autres dépenses de recherche et développement, qui sont principalement engagées en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des terminaux, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées. La Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche de K€ 29 au titre de l'exercice 2021.



Hormis les fonds commerciaux, les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

Brevets, licences et logiciels	1 à 3 ans
Frais de développement	1,5 à 4 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire sur leur durée probable d'utilisation du bien, comme suit :

Matériels et outillages	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et informatique et box	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Installations et agencements	10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation ainsi qu'aux dépôts et cautionnements versés par la Société.

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une dépréciation des titres est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées ou sur la valeur de transaction des titres.

Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués de box et composants et sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants, accessoires) et au coût de production (produits finis). Une dépréciation des stocks est constituée en fonction de l'évolution des produits vendus et de leur valeur de marché.

Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients.



Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent de facturations de produits et services qui n'ont pas été consommés (charges) ou rendus (produits) au cours de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La Société considère comme valeurs mobilières de placement les titres ayant une échéance de trois mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers (d'ordre juridique ou découlant de pratiques du Groupe ou d'engagements publics) et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Engagements de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. À ce titre, le montant des cotisations retraite versées par la Société au titre de l'exercice 2021 s'est établi à K€ 216. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

Depuis 2004, la Société provisionne également l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite selon les dispositions de la Convention Collective des commerces de détail, de bureautique et d'informatique relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Netgem envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, la Société n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».



Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

- Application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- Application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 0,98 % ;
- Il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- L'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a été remplacé par le Compte Personnel Formation, il n'existe donc plus de nécessité de provisionner les heures de formation qui ne sont plus gérées par l'entreprise.

Par ailleurs, il n'existe pas de cas particuliers justifiant la constitution d'une provision tels que des accords déjà conclus sur des actions de formation ne donnant pas lieu à une contrepartie future pour l'entreprise, des désaccords de plus de 2 ans, ou des formations sans lien avec l'emploi occupé.

Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette

Aux 31 décembre 2021, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que les disponibilités et valeurs mobilières de placement, les créances clients et fournisseurs, les autres créances et autres dettes d'exploitation étaient proches de leurs valeurs de marché, en raison de leurs échéances à court terme.

Risque de change

Compte tenu du caractère international de son activité, la Société se trouve exposée à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs.

Risque de crédit et risques de concentration

Les créances sur lesquelles la Société encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients et les créances sur l'état français.

La Société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses contreparties, en tenant compte du risque pays, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2021.

Le tableau ci-après récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 auprès des cinq et des dix principaux clients hors Groupe de la Société par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

	2021	2020
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	71,60%	97,77%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	100%	100%

Les créances sont toutes à moins d'un an.

La Société sous-traite la fabrication de l'ensemble de ses box auprès de sous-traitants industriels, localisés en Asie, lui permettant ainsi de disposer de capacités de production adaptées à l'évolution de son activité et d'améliorer sa compétitivité en prix. La Société évalue périodiquement la capacité de ses sous-traitants à produire conformément aux spécifications demandées, à respecter les délais de livraison des produits et à maintenir des conditions de prix acceptables. La Société bénéficie en outre d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits et ce notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par la Société, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société.

La Société a par ailleurs mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers liquides. Les disponibilités de la Société sont essentiellement exprimées en euros et concentrées dans deux banques de type G-SIFI.

Plans d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans de souscription d'actions, qui tient à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution n'est pas comptabilisée.

Actions propres

Compte tenu des objectifs multiples du programme d'achat d'actions, les actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières et/ou en valeurs mobilières de placement. Les actions propres affectées au paiement des actions gratuites font l'objet d'une provision au prorata de la durée d'acquisition.



Instruments financiers

Les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions de marché.

La valeur de marché des instruments dérivés n'est pas reconnue au bilan.

Pour la part de ses achats non couverte par ses contrats clients libellés en USD, la société achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. La société n'utilise pas d'autres types de produits de change. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Recours à des estimations de management dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction certaines estimations et hypothèses, telles que des provisions qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les coûts réels supportés par la Société peuvent s'avérer différents de ces estimations.

4.4.2. Faits marquants de la période

L'activité de l'exercice 2021 a été marquée par :

- Une baisse attendue du chiffre d'affaires box compensée par la contribution croissante des activités de services, permettant d'avoir un excédent brut d'exploitation largement positif.
- Dans les pays nordiques, Netgem a accompagné la croissance de l'offre Premium Elisa Viihde, et ce malgré les tensions sur la disponibilité des composants, et poursuivra sur cette dynamique en 2022.

Lors de l'assemblée générale du 26 mai 2021, Mr Marc Tessier a été renouvelé au poste de censeur pour une durée de 4 ans.

4.4.3. Informations par secteur d'activité et secteur géographique

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein de Netgem, qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée, principalement à destination des opérateurs multi-services. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Compte de résultat

4.4.4. Chiffre d'affaires

	2021	2020
Production vendue de biens	2 362	5 488
Production vendue de services	9 010	6 116
Total chiffre d'affaires	11 372	11 604

La production vendue de biens sur l'exercice écoulé a baissé de 57 % entre 2020 et 2021 tandis que la production vendue de services a connu une croissance de 47%.

4.4.5. Effectifs et charges de personnel

Effectifs

La ventilation des effectifs de la Société au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	2021	2020
Cadres dirigeants	3	3
Cadres	22	24
Non cadres	1	1
Total Effectif au 31 décembre	26	28

Charges de personnel et engagements de retraite

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les charges de personnel se sont élevées à K€ 4 058 contre K€ 3 437 sur l'exercice clos le 31 décembre 2020. Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société s'est élevé à K€ 694 en 2021 contre K€ 562 en 2020.

La Société n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2021 s'élève à K€ 196 contre K€ 191 au 31 décembre 2020.



4.4.6. Frais de recherche et développement

en milliers d'euros	2021	2020
Dépenses de recherche et développement	2 742	3 104
Frais de développement immobilisés	-	-
Amortissement des frais de développement immobilisés	-	-
Total des frais de recherche et développement constatés en résultat	2 742	3 104

Les activités de recherche et développement ont permis à la Société de bénéficier en 2021 d'un crédit d'impôt recherche de K€ 29.

4.4.7. Résultat financier

en milliers d'euros	2021	2020
Dividendes	-	945
Gains de change	157	232
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	133	50
Autres produits financiers	134	181
Produits financiers (A)	424	1 407
Pertes de change	(991)	(201)
Dotations financières nettes des reprises	735	203
Intérêts et autres charges financières	(14)	(251)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	(37)	(41)
Charges financières (B)	585	(290)
Charges et produits financiers (A)+(B)	1 009	1 117

Les autres produits financiers comprennent essentiellement les intérêts sur les comptes courants des filiales .



Le poste "dotations financières nettes des reprises" d'un montant de K€ 735 comprend essentiellement une reprise sur provision liée aux actions propres de K€ 770.

4.4.8. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels regroupent les opérations de nature inhabituelle et rare.

en milliers d'euros	2021	2020
Plus-values (moins-values) sur cession d'actifs nettes des reprises sur provisions	3	(66)
Extourne charges relatives à des contrats fournisseurs	730	385
Autres produits et charges exceptionnels	125	150
Total	858	469

4.4.9. Impôts

L'incidence sur le résultat des dispositions fiscales est la suivante :

en milliers d'euros	2021	2020
Impôts sur les bénéfices	(8)	(7)
Economie d'impôt sur don	-	(30)
Crédit d'impôt recherche	29	194
Total	21	157

Le gain net d'impôt sur les sociétés enregistré sur la période s'établit à K€ 21 et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel & Participation	2021
Résultat avant impôt	(587)	858	271
Taux d'impôt en vigueur	26,50%	26,50%	
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	155	(227)	(72)
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :			
Imputation déficit reportable			(245)



Autres charges non déductibles temporairement et produits non temporairement taxables			7
Charges et provisions pour dépréciation non déductibles fiscalement			(180)
Dividendes / boni de liquidation reçus non taxables			-
Crédit d'impôt recherche & CICE & don			21
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat			21

Bilan

4.4.10. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brevets logiciels licences et marques	Frais de développement	Fonds commercial et droit au bail	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier 2021	1 310	4 591	3 104	9 005
Acquisitions				-
Sorties				-
Au 31 décembre 2021	1 310	4 591	3 104	9 005
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				
Au 1er janvier 2021	(1 303)	(4 591)		(5 894)
Dotations	(7)			(7)
Sorties				-
Au 31 décembre 2021	(1 310)	(4 591)	-	(5 901)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier 2021	7	-	3 104	3 111
Au 31 décembre 2021	-	-	3 104	3 104

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des fonds commerciaux et droit au bail issus des opérations de croissance externe du groupe. Ces immobilisations incorporelles ont été allouées au seul pôle d'activité de Netgem. Ce pôle d'activité regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée (hardware et software), principalement à destination des opérateurs multi-services de type FAI.

L'affectation des malis techniques est la suivante :

(en milliers d'euros)	Frais de développement	Mali de fusion sur actif circulant	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier 2021	412	8 017	4 437	12 866
Variation de périmètre			(1 333)	(1 333)
Au 31 décembre 2021	412	8 017	3 104	11 533
PROVISIONS				
Au 1er janvier 2021	(412)	(8 017)	-	(8 429)
Dotations				-
Reprises				-
Au 31 décembre 2020	(412)	(8 017)	-	(8 429)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier 2021	-	-	3 104	3 104
Au 31 décembre 2021	-	-	3 104	3 104

Un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2021 en comparant la valeur comptable des capitaux propres (part du Groupe) consolidés à la valorisation fondée sur une actualisation des flux de trésorerie projetés à 4 ans et à l'application d'un multiple d'Ebitda de comparables du secteur pour le calcul de la valeur terminale. Les multiples d'Ebitda utilisés résultent de comparables boursiers opérant sur le marché des plateformes numériques de divertissement (software et hardware) en Europe.

4.4.11. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Matériels et outillages	Installations et agencements et autres immobilisations corporelles	Matériels de bureau et informatique et mobilier	Boxs	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier 2021	183	4	209	6 891	7 287
Acquisitions			35	4 964	4 999
Sorties			(34)		(34)
Au 31 décembre 2021	183	4	210	11 854	12 251
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
Au 1er janvier 2021	(141)	(1)	(192)	(2 036)	(2 370)
Dotations	(20)		(11)	(3 875)	(3 907)
Sorties			23		23
Au 31 décembre 2021	(162)	(1)	(180)	(5 911)	(6 254)
VALEUR NETTE					
Au 1er janvier 2021	41	3	18	4 854	4 917
Au 31 décembre 2021	21	3	30	5 943	5 997

Sur l'exercice écoulé, le contrat avec le modèle locatif signé en 2019 avec l'un des clients historiques du groupe a perduré sur l'exercice 2021; les "box" ainsi louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud sont immobilisées et amorties sur 3 ans en appliquant un amortissement accéléré les deux premières années.

4.4.12. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participation et créances rattachées :	6 450	6 540
<i>dont Vitis</i>	<i>6 391</i>	<i>6 481</i>
<i>dont Netgem Singapour</i>	<i>49</i>	<i>49</i>
<i>dont Netgem Mexique</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
<i>dont Netgem @TV Ltd</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
Dépôts et cautionnements versés	323	109
Autres immobilisations financières	362	266
Sous-total valeur brute	7 136	6 916
Moins dépréciations	(12)	(104)
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	7 123	6 812

Vitis

La baisse des titres de participations et créances rattachées de Vitis est liée au remboursement des intérêts courus de K€ 90.

Dépôts & cautionnements

Au 31 décembre 2021, les dépôts et cautionnements sont principalement constitués des dépôts de garantie versés au bailleur des bureaux situés à Paris.

Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2021, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 112.695 actions propres valorisées à K€ 176 et à K€ 187 en espèces.

4.4.13. Stocks

Les stocks sont constitués de produits finis (box et wifi mesh) et de composants. Ils sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants) et au coût de production (box et wifi mesh). Une dépréciation des stocks est constituée dès lors que leur valeur nette de réalisation devient inférieure à leur coût.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	1 052	-
Provisions cumulées	-	-
Valeur nette	1 052	-

La valeur nette des stocks au 31 décembre 2021 s'établit à K€ 1 052.

Au 31 décembre 2021, les stocks de produits finis (box et mesh pour (K€ 480) et de composants (K€ 572) sont destinés à assurer les livraisons de l'année 2022.

4.4.14. Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	3 202	3 259
Dépréciations cumulées	-	-
Valeur nette	3 202	3 259
<i>Dont à moins d'1 an</i>	3 202	3 259

4.4.15. Autres créances

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
État - impôt sur les bénéfices et crédit impôt recherche.	1 130	2 815
Comptes courants débiteurs	2 419	2 195
État – TVA déductible & crédit tva	173	202



Débiteurs divers	1	29
Total autres créances	3 723	5 241
<i>Dont à moins d'1 an</i>	3 723	5 241

La créance d'impôt sur les bénéfices qui s'établit à K€ 1 130, comprend principalement les crédits d'impôt recherche liés aux exercices 2017 à 2021.

Le poste « Comptes courants débiteurs » correspond à une avance en compte courant consentie à la société Vitis.

4.4.16. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement (VMP), toutes considérées comme disponibles à la vente, comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	3 921	4 095
Disponibilités	3 271	5 447
Total disponibilités et VMP en valeur brute	7 191	9 542
Dépréciations cumulées	(722)	(1 493)
Total disponibilités et VMP en valeur nette	6 469	8 049

Les disponibilités libellées en devises étrangères représentent K€ 482 et sont principalement en dollars américains et livres anglaises.

Les valeurs mobilières de placement sont composées d'actions propres mises en trésorerie et qui sont dépréciées de K€ 722 au 31 décembre 2021.

4.4.17. Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à K€ 6 144 et est libéré intégralement. Il est composé de 30.721.059 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Options de souscription ou d'achat d'actions

En mai 2021, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société au profit de salariés



et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans la limite 1.300.000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en juillet 2024 (20^{ème} résolution). Le prix de souscription ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Conseil d'administration le jour où les options seront consenties. Le prix de souscription sera déterminé conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions et à défaut il sera déterminé en divisant par le nombre de titres existants, le montant de l'actif net réévalué calculé d'après le bilan le plus récent Dans le cas d'octroi d'options d'achat, le prix d'achat des actions ne pourra être inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions de la Société détenues par celle-ci en application des articles L.225-208 et L.22-10-62 du Code de commerce. Le prix fixé pour la souscription ou l'achat des actions ne pourra pas être modifié sauf si pendant la période durant laquelle les options pourront être exercées, la Société vient à réaliser une des opérations financières prévues par la loi; dans ce cas, le Conseil d'administration procédera à un ajustement du prix.

Sous réserve de l'application par le Conseil d'Administration des dispositions du quatrième alinéa de l'article L-225-185 du Code de commerce, les options devront être exercées dans un délai maximal de dix ans à compter du jour où elles ont été consenties.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée et aucune charge n'a été comptabilisée.

Programme d'actions gratuites

Programmes d'actions gratuites antérieurs à l'exercice 2021

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué à M. Mathias Hautefort 200.000 actions gratuites de Netgem.

Au 30 juillet 2021, 66.667 actions ont été définitivement acquises par Mr Hautefort.

Programmes d'actions gratuites mis en oeuvre au cours de l'exercice 2021

Le 19 octobre 2021, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué 550.000 actions gratuites de Netgem.

Programme d'achat d'actions

Le 26 mai 2021, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en oeuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en mai 2020.

Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 5 millions.

Au 31 décembre 2021, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 112.695 actions propres valorisées à K€ 176 et à K€ 187 en espèces. Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 800.157 et 890.570 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une plus-value de K€ 96 pour Netgem.



Par ailleurs, au 31 décembre 2021, la Société détenait 1.630.629 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 3 921 au cours d'achat, soit € 2,40 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater une reprise de provision dans les comptes sociaux de Netgem SA au 31 décembre 2021 à hauteur de K€ 770.

En 2021, la Société n'a acheté aucune de ses propres actions dans le cadre d'un programme d'achat d'actions, hors contrat de liquidité.

4.4.18. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2021
Provision pour retraite	191	5			196
Autres provisions pour risques	453			(125)	328
Provisions pour perte de change	23	58	(23)		58
Total provisions	666	63	(23)	(125)	581
<i>En exploitation</i>		5			
<i>En financier</i>		58	((23)		
<i>En exceptionnel</i>				(125)	

Au 31 décembre 2021, les autres provisions pour risques concernent essentiellement des contrats fournisseurs.

4.4.19. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	1 464	941
Factures non parvenues	4 000	4 670
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 464	5 611
<i>Dont à moins d'1 an</i>	5 464	5 611



Au 31 décembre 2021, les dettes libellées en devises étrangères s'élèvent à K€ 1 185 et sont constituées de dettes en dollars américains. La conversion de ces dettes au cours de clôture a conduit la Société à comptabiliser un écart de conversion actif pour K€ 58.

4.4.20. Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sociales	1 451	713
Dettes fiscales	24	55
Dettes fiscales et sociales	1 475	769
<i>Dont à moins d'1 an</i>	701	769

L'augmentation des dettes sociales au 31 décembre 2021 est liée à l'attribution des actions gratuites en octobre 2021.

4.4.21. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Comptes courants créditeurs	287	272
Avances et acomptes reçus sur commandes	40	40
Autres dettes	274	2 036
Total Autres dettes	602	2 347
<i>Dont à moins d'1 an</i>	602	2 347

Le poste « *Comptes courants créditeurs* » comprend principalement des dettes intra-groupes dans le cadre du *cash-pooling* mis en place par le Groupe.

Au 31 décembre 2021, le poste « *Autres dettes* » comprend principalement un prêt BPI et les jetons de présence à verser aux administrateurs de la Société.

Informations complémentaires

4.4.22. Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Au 31 décembre 2021, la nature des engagements portés par la Société reste sensiblement identique à celle existante au 31 décembre 2020. Les principaux changements enregistrés sur la période écoulée en matière d'engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

Engagements de location

La Société a signé un contrat de sous location en date du 7 décembre 2020 prenant effet le 1er janvier 2021 pour une durée de 24 mois.

Au 31 décembre 2021, les échéances de loyers minimaux futurs, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établissent à K€ 304.

Engagements donnés ou reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avals, cautions et garanties donnés	228	-
Engagements d'achat de composants	1 738	760
Total	1 966	760

Le montant de K€ 228 correspond à une garantie bancaire émise en faveur du bailleur des locaux de Paris.

La société peut être amenée à prendre des engagements de production ou d'achat de composants auprès de ses fournisseurs (pas toujours couverts par des commandes de clients), afin de pouvoir respecter certains délais de livraison. De tels engagements à découvert sont limités et surveillés afin de ne pas dépasser des limites de risque définies en interne comme raisonnables.

Les garanties sur équipements défectueux données aux clients et reçues symétriquement des fournisseurs ne sont pas valorisables mais constituent des engagements donnés et reçus.



4.4.23. Soldes et transactions avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	1 535	1 088
Autres créances	2 419	2 195
Titres de participation et créances rattachées	6 449	6 539
ACTIF	10 403	9 822
Dettes fournisseurs / (Acompte)	-	-
Autres dettes (comptes courant vis-à-vis des filiales)	282	265
PASSIF	282	265
Autres achats et charges externes	27	443
Charges financières	-	227
CHARGES	27	670
Chiffre d'affaires	2 849	2 940
Autres produits	134	1 126
PRODUITS	2 983	3 674

Les soldes et transactions indiquées ci-dessus sont principalement liés à l'exécution de contrats de refacturations conclus entre la Société et ses filiales.

4.4.24. Événements postérieurs

Confiant dans la stratégie du groupe Netgem et dans sa capacité à générer de la trésorerie opérationnelle, le conseil d'administration va proposer à l'Assemblée générale du 1er juin 2022, de reprendre le versement d'un dividende à hauteur de 3 cts d'euros par action.

4.4.25. Liste des filiales et participations

Nom (devise de référence)	Capital (en devises locales)	Autres capitaux propres, avant affectati on des résultats (en devises locales)	Quote- part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et avances consentis et non encore rembours és (K€) brut (hors cash pooling)	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales en intégration globale										

Netgem (USD)	Singapore	72	213	100%	49	49			336	8	
Netgem (USD)	Mexico	12	(45)	100%	9	9			-	298	
Netgem UK (GBP)		1	1 648	100%	1	-			4 659	(418)	
VITIS SA (EUR)		2 622	(91)	53%	6 391	6 481	2 419		15 508	(1 599)	

4.4.26. Détail des charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs - factures non parvenues	4 000	4 670
Personnel - charges à payer	1 037	397
Charges sociales	241	134



État - charges à payer	24	14
Divers - charges à payer	131	109
Total	5 433	5 324

4.4.27. Honoraire des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Netgem SA	74 534	82 887	35 410	50 626	109 944	133 513
Missions accessoires Netgem SA:						-
Sous-total AUDIT	74 534	82 887	35 410	50 626	109 944	133 513
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)						
Sous-total CONSEIL	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	74 534	82 887	35 410	50 626	109 944	133 513